

ACTION URGENTE

GUINÉE ÉQUATORIALE. IL FAUT LIBÉRER UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS

Le 13 août 2024, le défenseur équato-guinéen des droits humains Joaquín Elo Ayeto a été transféré à la prison d'Oveng Azem, après avoir été accusé de mener des activités illégales par le biais de l'organisation de la société civile Somos +, dont il est membre et dont les autorités prétendent qu'elle n'est pas légalement enregistrée. Depuis, personne n'a eu de ses nouvelles. Autre fait préoccupant, au moment de son arrestation, Joaquín Elo Ayeto, selon sa famille, souffrait de paludisme et de fièvre typhoïde. Les autorités équato-guinéennes doivent lui permettre de communiquer avec sa famille et son avocat, et de bénéficier des soins médicaux dont il a besoin, et le libérer sans délai car il est maintenu en détention arbitraire au seul motif de son travail en faveur des droits humains.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Teodoro Obiang Nguema Mbasogo

Président de la République de Guinée équatoriale
Palacio Presidencial de Guinea Ecuatorial
Avenida de la Libertad
Malabo, Guinée équatoriale
X/Twitter - @teonguema (Vice-président)

Monsieur le Président,

Je vous écris afin de vous faire part de ma vive inquiétude au sujet de la détention arbitraire du défenseur des droits humains **Joaquín Elo Ayeto**, alias Paysa, dont on est sans nouvelles depuis plus d'un an.

Depuis qu'il a été transféré le 13 août 2024, il y a plus d'un an, à la prison d'Oveng Azem dans la ville de Mongomo, dans l'est de la Guinée équatoriale, Joaquín Elo Ayeto est maintenu en détention au secret et sa famille ignore s'il est mort ou encore en vie. Il y a quelques mois, un proche a parcouru près de 400 kilomètres pour voir Joaquín Elo Ayeto ; à son arrivée, on lui a refusé l'entrée, en lui disant que les détenus d'Oveng Azem n'ont pas droit à des visites. Priver les prisonniers du droit de voir leur famille et leur avocat constitue une violation du droit international.

Autre fait très préoccupant, au moment de son arrestation, Joaquín Elo Ayeto, selon sa famille, souffrait de paludisme et de fièvre typhoïde. Le fait que sa famille ne reçoive aucune nouvelle sur son sort et son état de santé ne fait qu'ajouter à leur grande détresse et à l'angoisse de ne pas avoir de réponses.

Les activités de défense des droits humains de Joaquín Elo Ayeto lui ont valu d'être appréhendé et incarcéré à plusieurs reprises. Sa détention est arbitraire et bafoue l'article 13 de la Constitution équato-guinéenne, ainsi que les obligations internationales du pays en termes de droits humains, à savoir le respect des droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association.

Compte tenu de tous ces éléments, je vous prie instamment de faire en sorte que Joaquín Elo Ayeto soit libéré immédiatement et sans condition, car il est détenu uniquement pour avoir exercé ses droits humains de manière pacifique. Dans l'attente de sa libération, je vous appelle à veiller au plein respect du droit international relatif aux droits humains en prenant toutes les mesures nécessaires afin que Joaquín Elo Ayeto puisse communiquer sans attendre avec sa famille et ses avocats, et recevoir tous les soins dont il a besoin.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Joaquín Elo Ayeto est membre du parti politique d'opposition Convergence pour la démocratie sociale (*Convergencia Para la Democracia Social*, CPDS) et membre de l'organe de coordination de Somos+, une plateforme de la société civile créée en 2015 qui mène des activités en faveur des droits humains.

Le 1^{er} août 2024, il a été arrêté par des membres de la gendarmerie qui sont entrés de force dans sa maison et l'ont emmené. Il a été conduit à la gendarmerie de Malabo, connue sous le nom de la Luna. Le 9 août, Joaquín Elo Ayeto a été transféré à la prison de Malabo Black Beach.

L'arrestation de Joaquin Elo Ayeto a eu lieu quelques jours après sa visite, avec d'autres représentants de l'île d'Annabon, à l'ambassade de France à Malabo. Le but de cette réunion était de renforcer la coopération entre l'ambassade et la plateforme des droits humains Somos+. Somos+ s'efforçait de dénoncer les violations des droits humains ayant eu lieu dans l'île d'Annabon après que des habitants ont manifesté contre l'impact de certaines explosions de dynamite minière.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : espagnol
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 20 février 2026
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Joaquin Elo Ayeto (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr24/8453/2024/fr/>